

La Bête du Gévaudan

Descriptif

Nous visitons le pays de la bête du Gévaudan, qui a sévi sur ce territoire au XVIII^e siècle. A cette époque, environ 20 000 loups hantaient les forêts du Royaume de France... On attribue à la bête du Gévaudan une centaine de victimes en 3 ans, mais on ne saura jamais s'il s'agissait d'un seul animal ou de plusieurs...

Aujourd'hui, la Lozère est tout à fait sûre, et notre randonnée équestre en autonomie complète, donc sans véhicule d'assistance, parcourt en toute sérénité ces très jolis paysages de moyenne montagne, avec quelques panoramas magnifiques.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée en Lozère. En revanche, pour les cavaliers voyageant en train, les transferts depuis et vers la gare de Langogne (48) sont inclus dans le tarif.



Programme



Jour 1 : arrivée des cavaliers dans l'après-midi. Accueil à la gare de Langogne (48) et transfert à l'auberge équestre au village de Rocles, ou arrivée directe à l'auberge équestre. Accueil de notre guide qui nous présente la randonnée et donne les indications logistiques, notamment l'art de remplir les grandes sacoches de ses effets personnels. Premier contact avec nos chevaux, dîner de bienvenue. Nuit en chambre collective à l'auberge.

Jour 2 : départ pour 5 jours de randonnée itinérante. Destination Saint-Christophe d'Allier, qui domine les gorges de l'Allier. Notre parcours se déroule de pistes forestières en vallons et forêts sur le plateau de la Margeride, lieu emblématique où sévit la bête du Gévaudan de 1764 à 1767.



Jour 3 : passage par le village de Saint-Vénérand qui domine la rivière l'Allier et offre une vue somptueuse sur le plateau de Landos en Haute-Loire, sur le mont Mézenc et sur le mont Gerbier de Joncs où la Loire prend sa source. Arrivée sur les hauteurs du village de Saugues que nous traversons à pied avant de retrouver notre gîte proche du camping. Dîner au restaurant du village chez Sabine et Philippe, nuit en gîte.

Jour 4 : en route pour les Faux de Saint-Alban, site préservé de la Margeride où nous empruntons le mythique chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Nous passons par le Truc de la Garde (1486 m) par des pistes forestières et chemins de vaches. Nous redescendons vers le village de Lajo et gagnons le hameau des Faux de Saint-Alban où se trouve notre gîte. Nuit en gîte ou bivouac aménagé.

Jour 5 : destination Saint-Sauveur de Ginestoux, toujours au cœur du Gévaudan, par le village de Sainte-Eulalie où se trouve la seule réserve de bisons d'Europe en France. Nous longeons le parc, nous apercevons des bisons derrière le grillage si la chance nous sourit ! Passage à la baraque des Bouviers pour une halte à l'auberge. Nous passons le col de la Croix de Bor (1504 m) par la piste dite des Champs-Élysées, puis le col des Trois Sœurs et enfin le village de Saint-Sauveur de Ginestoux, qui offre une vue surprenante sur la Haute-Loire, le Mézenc, le Mégal et le Mont Gerbier de Joncs. Nuit et repas en gîte chez Sonia et Serge.

Jour 6 : retour à l'auberge équestre à travers vallons verdoyants et pistes forestières. Nous traversons le village de Saint-Jean la Fouillouse où est conservé un document relatant la première attaque de la bête du Gévaudan.

Jour 7 : après le petit déjeuner, au revoir aux chevaux, et fin du séjour. Pour ceux qui le désirent le marché de Langogne propose de la charcuterie de pays, des confitures et autres souvenirs de la région.



Départ	Retour	Prix
4.08.2024	10.08.2024	780 €
11.08.2024	17.08.2024	780 €
18.08.2024	24.08.2024	780 €
25.08.2024	31.08.2024	780 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en autonomie complète, chacun emporte ses effets personnels dans les sacoches de selle (fournies). Nuits en gîtes d'étapes et chambres d'hôtes.

Bagages

Paquetage conseillé : un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg, sac de couchage, 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, un sac de couchage, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, lingettes, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Langogne, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : juin 9-20°, juillet 11-23°, août 11-23°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les gîtes, tous les repas durant la randonnée, les transferts A/R depuis et vers la gare de Langogne (48).

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Lozère, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 10 à 20 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

